

FICHE D'INSCRIPTION 2023 - 2024

ATELIER DE LA SALAMANDRE

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone (portable de préférence) :

Pour les mineurs :

Téléphone mère (portable de préférence) :

Téléphone père (portable de préférence) :

Email :

Important : toutes les informations concernant les cours et l'Atelier seront envoyées par mail.

Jour et horaire choisis :

Cochez le cours choisi en indiquant à côté la plage horaire qui vous convient

Enfants

- Mercredi (7 – 9 ans et 10 – 12 ans)
- Samedi (7 – 9 ans)

Adolescents (13-17 ans)

- Cours adolescents (samedi)
- Training dessin / Carnet de voyage (mercredi)
- Digital painting (samedi)
- Bande dessinée (samedi)

Adultes

- Training dessin / Carnet de voyage (mercredi)
- Digital painting (samedi)
- Bande dessinée (samedi)

Horaires et tarifs en annexe

J'autorise* je n'autorise pas* l'Atelier de la Salamandre à diffuser sur son site internet, blog et/ou tout autre document pédagogique ou publicitaire des photos de mes travaux réalisés à l'Atelier de la Salamandre.

* *Rayer la mention inutile*

J'autorise* je n'autorise pas* mon enfant mineur à quitter seul l'Atelier de la Salamandre à la fin de son cours

* *Rayer la mention inutile*

Fait à le

Signature

Siret n°420 304 826 00050-APE 8552Z

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECTTE IDF sous le n°11770404677

L'Atelier de la Salamandre - 43, boulevard Chilpéric - 77500 Chelles

delphine.priollaud@gmail.com

Atelier-salamandre.net



Qualiopi
processus certifié



ICPF
Certification CNEFOP
Formateur Expert



Certification CNEFOP
Ingénieur en formation Expert



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET REGLEMENT DE L'ATELIER DE LA SALAMANDRE

Cours et stages de dessin, aquarelle, peinture

(Ne concernent pas les Stages Carnet de voyage faisant l'objet de CGV particulières)

Les forfaits horaires, trimestriels et annuels sont payables d'avance et ne sont en aucun cas remboursables. Les tarifs peuvent être consultés sur le site internet de l'Atelier de la Salamandre : atelier-salamandre.fr et peuvent être remis sur simple demande.

Les forfaits peuvent être réglés en 1, 2 ou 3 fois : dans ce cas, l'ensemble des chèques doit être remis à l'inscription. Ils seront encaissés aux dates prévues même en cas d'abandon des cours en cours d'année par l'élève.

Les séances payées à l'heure ou au cours, et les stages doivent être réservés et payés d'avance. Toute annulation à moins de 24 heures du cours ou du stage donnera lieu à sa facturation.

Les absences non justifiées ou pour convenance personnelle (congés, invitations, empêchements divers) ne donnent droit à aucun dédommagement ni report. Le report de cours ou de stage n'est possible que sur présentation d'un certificat médical valable et uniquement s'il reste des places disponibles dans la période d'inscription.

Les retards de l'élève ne donnent droit à aucun report, décalage, rattrapage ou dédommagement.

Il est possible de s'inscrire à tout moment pour les forfaits annuels qui seront calculés au prorata des séances restantes dans la saison en cours.

En cas d'incident de paiement, les cours sont immédiatement suspendus quel qu'en soient les raisons et si un accord n'est pas établi ils ne seront pas repris et seront perdus.

Le montant des forfaits tient compte des absences de Delphine Priollaud-Stoclet quand elle anime des stages « Carnet de voyage » et des congés.

En cas d'absence du professeur, pour maladie ou tout autre cas de force majeure, les élèves seront prévenus dans la mesure du possible par sms ou mails et les cours seront décalés du temps de l'absence et rattrapés.

Conditions spécifiques à la situation consécutive à l'état d'urgence sanitaire lié à une pandémie

En cas d'annulation totale ou partielle des cours à cause des mesures gouvernementales de confinement et/ou d'interdiction de recevoir du public, une continuité pédagogique sera assurée par la mise à disposition de ressources en ligne et l'organisation de cours en visio-conférence.

Aucun remboursement ou dédommagement ne pourra être exigé de la part des élèves.

Si les cours sont maintenus et qu'aucune restriction gouvernementale n'empêche l'élève de participer, toute annulation du fait de l'élève, quel qu'en soit le motif y compris une mesure de précaution personnelle ne saurait donner lieu à un avoir ou un remboursement.

L'Atelier de la Salamandre se réserve le droit d'annuler ou de modifier un cours ou une plage horaire en cas d'effectif insuffisant.

Delphine Priollaud-Stoclet et les intervenants de l'Atelier de la Salamandre se réservent le droit de renvoyer, contre remboursement des séances restantes, tout élève présentant une attitude perturbant le bon déroulement du cours ou remettant en cause sans discussion possible les méthodes d'enseignement.

Chaque élève se doit de respecter les lieux de cours ainsi que le matériel mis à disposition. Aussi il fera le nécessaire pour rendre sa place et le matériel prêté dans le même état qu'à son arrivée. Il est également interdit de poser quoique ce soit sur les meubles et machines n'étant pas destinés aux élèves ou de pénétrer dans les espaces privés sans y être invité.

L'atelier de la salamandre ne garde ni votre matériel, ni vos travaux, sauf ceux en cours de séchage. Les travaux terminés doivent être aussitôt remportés par l'élève, sans quoi ils seront détruits ou réutilisés.

Siret n°420 304 826 00050-APE 8552Z

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECTTE IDF sous le n°11770404677

L'Atelier de la Salamandre - 43, boulevard Chilpéric - 77500 Chelles

delphine.priollaud@gmail.com

Atelier-salamandre.net



Qualiopi
processus certifié

ICPF
Certification CNEFOP
Formateur Expert

ICPF
Certification CNEFOP
Ingénieur en formation Expert



Blouses, tabliers, chevalets, matériel de dessin, documentation, modèles, pots pour l'eau, palettes et chiffons vous sont prêtés pendant toute la durée des cours. Ils doivent être rendus et rangés à la fin de chaque cours et restent la propriété de l'atelier.

Les élèves sont responsables de leurs affaires et matériel de dessin personnels. L'Atelier de la Salamandre décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de vêtement tâché. Il en va de même en cas d'allergie, de maladie, d'accident ou de blessure. Les élèves sont également responsables des dégâts qu'ils occasionnent au sein de l'atelier ou envers les autres élèves.

Le port de la blouse ou du tablier est obligatoire pour les enfants et il appartient aux parents d'y veiller en début de cours. Il en va de même concernant le rangement des manteaux, sacs, sacs à main et autres effets personnels au vestiaire.

L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant les cours et ceux-ci doivent être maintenus éteints et rangés.

Il est interdit de filmer ou de photographier l'Atelier de la Salamandre, Delphine Priollaud-Stoclet, les intervenants et les autres élèves sans l'autorisation de Delphine Priollaud-Stoclet et/ou des personnes concernées.

L'Atelier de la Salamandre pourra diffuser des photographies de travaux d'élèves ou d'ambiances d'atelier sur le site de l'Atelier de la Salamandre ou tout autre support pédagogique ou publicitaire, dans le respect du droit à l'image et de la vie privée. Les élèves opposés à cette diffusion devront le faire savoir à l'inscription.

Un four à micro-ondes, une cafetière, une bouilloire et de la vaisselle sont gracieusement mis à disposition des élèves. Chacun se doit d'y prendre soin et de nettoyer ce qu'il a utilisé. Le café, le thé et autres boissons ou aliments ne sont pas fournis par l'Atelier de la Salamandre mais apportés et mis en commun par les élèves.

Il est interdit de fumer à l'Atelier de la Salamandre et de jeter des mégots dans les poubelles de l'Atelier en raison de l'utilisation de produits hautement inflammables.

Une terrasse extérieure est mise à disposition des fumeurs avec l'interdiction formelle d'y jeter leurs mégots.

Toutes les informations concernant les cours et l'Atelier de la Salamandre sont envoyées par mail ou via une newsletter. Pour être certain de recevoir ces informations, il convient d'ajouter ces deux adresses à vos contacts :

delphine.priollaud@gmail.com
delphine@atelier-salamandre.fr

Ce règlement doit être lu et remis signé "lu et approuvé" par l'élève (ou un parent pour les élèves mineurs) pour que son inscription soit validée.

Signature, précédé de la mention « lu et approuvé »

Fait à le

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sous format « papier » par l'Atelier de la Salamandre pour permettre le suivi des inscriptions et l'organisation des cours.

Elles sont conservées pendant 5 ans.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : delphine.priollaud@gmail.com

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

L'Atelier de la Salamandre s'engage à ne communiquer sous aucun prétexte les données renseignées dans ce formulaire à un tiers.

Siret n°420 304 826 00050-APE 8552Z

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECCTE IDF sous le n°11770404677

L'Atelier de la Salamandre - 43, boulevard Chilpéric - 77500 Chelles

delphine.priollaud@gmail.com

Atelier-salamandre.net



Qualiopi
processus certifié



ICPF
Certification CNEFOP
Formateur Expert



ICPF
Certification CNEFOP
Ingénieur en formation Expert



HORAIRES ET TARIFS 2023 – 2024

Reprise des cours : 13 septembre 2023

Fin des cours : 29 juin 2024

Voir plannings spécifiques pour chaque cours.

COURS ENFANTS						
Forfait annuel <i>Matériel inclus, hors châssis et supports spéciaux.</i>						450 euros
JOURS ET HORAIRES*						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
		7 – 9 ans et 10 – 12 ans			7 – 10 ans	
		17h30- 18h30 (Delphine)			13h00- 14h00 (Angéline)	

	COURS ADOS Samedi 14h15- 15h45 (Angéline)	TRAINING DESSIN / CARNET DE VOYAGE Mercredi 18h45- 20h15 (Delphine)	DIGITAL PAINTING Samedi 16h00- 17h30 (Angéline)	BANDE DESSINEE Samedi 16h00- 17h30 (Angéline)
Forfait annuel	630 euros <i>Matériel inclus, hors châssis et supports spéciaux.</i>	780 euros		
15 cours			450 euros	450 euros

*L'Atelier de la Salamandre se réserve le droit de supprimer ou de modifier une plage horaire en cas d'effectifs insuffisants.

Paiement possible en 2 ou 3x sans frais :

Premier versement d'un montant correspondant à 40 % du forfait choisi par virement bancaire à l'inscription.

Un ou deux chèques de solde libellés à l'ordre de l'Atelier de la Salamandre à remettre au premier cours encaissés le 15/11/2023 et le 15/01/2024.

Siret n°420 304 826 00050-APE 8552Z

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECTTE IDF sous le n°11770404677

L'Atelier de la Salamandre - 43, boulevard Chilpéric - 77500 Chelles

delphine.priollaud@gmail.com

Atelier-salamandre.net



Qualiopi
processus certifié



ICPF
Certification CNEFOP
Formateur Expert



ICPF
Certification CNEFOP
Ingénieur en formation Expert

